

4. DESCRIPTION DE L'EXTENSION DE LA STRUCTURE DES DONNÉES VSA-SDEE

4. 1. Exigences

Toutes les données relevées lors de l'inspection visuelle doivent pouvoir être saisies et traitées selon des instructions claires.

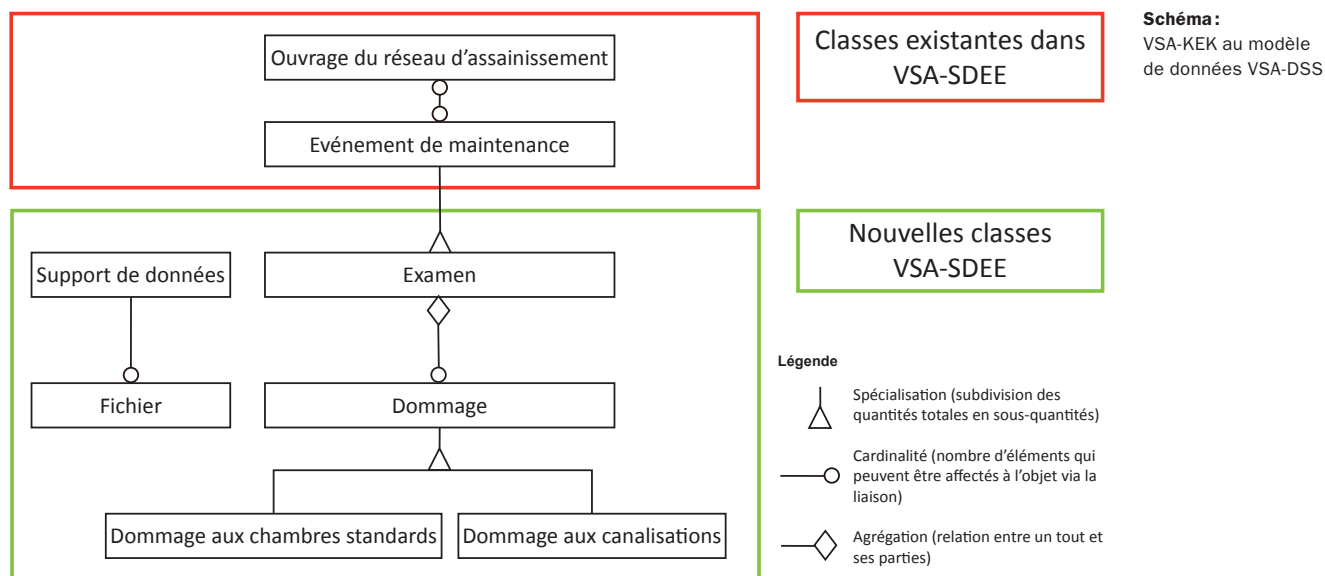
Les observations de l'inspection visuelle doivent être codées conformément à la norme SN EN 13508, partie 2. Tous les codes de dommages autorisés sont mentionnés dans le chapitre 2 (canalisations) et le chapitre 3 (regards de visite) de la présente directive. Ces chapitres donnent également les intitulés exacts de chaque code de dommage.

La SN EN 13508, partie 2, ne fixe pas d'exigence contraignante à l'échange de données. Pour assurer un échange de données sans problème, les données doivent adopter la structure des données de l'évacuation des eaux des agglomérations (VSA-SDEE), version 2004 01 ou ultérieure.

Pour l'échange physique des données, il faut utiliser le format de transfert INTERLIS 2 (*.xml). Des informations plus précises et un exemple d'enregistrement de données sont disponibles sur le CD VSA-SDEE INTERLIS.

4. 2. Extension de la structure des données de l'évacuation des eaux des agglomérations (VSA-KEK)

La structure des données de l'évacuation des eaux des agglomérations décrit des classes pour la gestion des données de l'inspection visuelle. Cette structure de données est élargie aux classes correspondantes.



L'**Examen reprend tous les attributs de la classe « Événement de maintenance »**, c.-à-d. qu'il peut utiliser tous les attributs de l'événement d'entretien **et en définir des spécifiques**. La classe « Dommages » a une clé différente de l'examen ; cette clé permet d'attribuer les dommages à un examen.

Les tableaux « Dommages aux chambres standards et aux canalisations » sont des spécialisations du tableau « Dommages ». Ils reprennent tous les attributs des dommages et peuvent en définir des spécifiques.

Les tableaux « Support de données » et « Fichier » permettent la gestion des photos et constituent la référence photo exigée (2.1.8/3.1.8). Le modèle permet d'attribuer des fichiers non seulement à un dommage ou à un examen, mais en principe à chaque classe de VSA-SDEE.

4. 3. Classe (relation) événement de maintenance_ouvrage du réseau d'assainissement dans VSA-SDEE

La relation n-m événement de maintenance_ouvrage du réseau d'assainissement crée le lien entre les structures d'eaux usées et les événements de maintenance. Un événement de maintenance peut être affecté à plusieurs structures, par exemple une zone entière pour le rinçage dans l'année x. Une structure de traitement des eaux usées fait également l'objet de divers travaux d'entretien au fil du temps.

Attribut	Valeur	Description / remarque
Ouvrage_réseau_ d'assainissement Ref	STANDARDID	Clé externe pour les ouvrages d'assainissement
Evenement_main- tenance_ouvrage_ reseau AssocRef	STANDARDID	Clé externe pour l'événement de maintenance

4. 4. Classe Événement de maintenance dans VSA-SDEE

Cette classe est décrite dans le modèle de données VSA-SDEE. Seules des explications spécifiques pour les utilisateurs de l'inspection optique sont données ici sous Remarques. Les attributs marqués d'un * doivent être obligatoirement remplis.

Attribut	Valeur	Description / remarque
OBJ_ID	STANDARDID	
Entreprise exécutante Ref	STANDARDID	Entreprise qui a effectué l'inspection
Type *	Autre Renouvellement Nettoyage Réparation Rénovation Assainissement Inconnu Inspection	Ici toujours donner la valeur « inspection »
Exécutant	{Texte*50}	Nom de la personne qui a effectué l'inspection
Remarque	{Texte*80}	Remarque générale qui s'applique à l'ensemble de l'inspection
Descriptif	{Texte*20}	Peut rester vide
Base_information	{Texte}	Peut rester vide
Durée	{Jour}	Normalement 1 [jour]
Données_ détaillées	{Texte*50}	Localisation, où l'on trouve d'autres informations détaillées sur l'événement. Peut rester vide
Résultat	{Texte*50}	Peut rester vide

Attribut	Valeur	Description / remarque
Cause	{Texte*50}	Les spécifications de texte normalisées suivantes doivent être utilisées : Autre acceptation de garantie acceptation d'une nouvelle construction (Riception d'ouvrage acceptation des mesures correctives contrôle d'état
Coûts	[CHF]	
Etat *	Effectué Planifié Impossible Inconnu	Habituellement « effectué ». Si l'enregistrement de données est utilisé pour la planification, utiliser en premier lieu « Planifié ». Si une étude planifiée ne peut pas être réalisée, sélectionner « Pas possible » « Inconnu » signifie que le statut a été clarifié, mais qu'aucun résultat ne peut être utilisé.
Date_heure *	[INTERLIS_1_DATE]	Date de l'inspection

Examen

4. 5. Classe analyses VSA-KEK

maintenance

Cette classe est dérivée de la classe « événement de ~~conservation~~ ». Cela signifie qu'il hérite de tous les attributs de cette classe.

Attribut	Valeur	Description / remarque
Point_tronçonRef	STANDARDID	Clé externe au point du tronçon où l'inspection commence.
Point_désignation_ vers	{Texte*20}	Nom du « jusqu'au point » d'une inspection tel qu'il apparaît sur le plan. Alternative à la clé externe Ouvrage d'assainissement, si la topologie n'est pas encore définie (saisie initiale). Cette valeur reste vide lors de l'inspection des regards.
Type_relevé *	autre contrôle mesure de déformation essai d'étanchéité géoradar inspection télévisée inconnu	Technique d'enregistrement, décrit le type d'enregistrement
Véhicule	{Texte*50}	Véhicule d'inspection utilisé
Appareil	{Texte*50}	Appareils d'enregistrement utilisés (caméra)
Longueur_ inspectée *	[m]	Longueur totale analysée en mètre avec deux décimales
Opérateur	{Texte*50}	Nom de l'opérateur
Numéro_vidéo	{Texte*20}	Pour les bandes vidéo, le numéro de bande est indiqué ici (p.ex. 1/99). Pour les supports de données électroniques, il s'agit de la désignation du support de données (par ex. SG001). Si un seul fichier est disponible pour chaque inspection, il est référencé dans la classe « Fichier » et cet attribut peut être laissé vide.
Point_désignation_ de	{Texte*20}	Nom du « depuis point » d'une inspection tel qu'il apparaît sur le plan. Alternative à la clé externe Ouvrage d'assainissement, si la topologie n'est pas encore définie (saisie initiale).